

Sommaire

- Budget 2014-2015
 - Des inquiétudes pour les OC
 - Déficit zéro : la facture refilée aux familles à faible revenu !
 - En perdre le sens du mot solidarité!
 - compressions et désassurance
 - où est la justice sociale et fiscale ?
- Des nouvelles du dossier «lobbyisme»
- Santé : quels enjeux pour 2014 ?
- Politique nationale de lutte à l'itinérance
 - Réaction des Auberges du cœur
 - Réaction du RSIQ
- Plan d'action en santé mentale 2014-2020
 - L'appropriation du pouvoir et la force du respect des droits doivent y être
 - Les membres de l'entourage demeurent préoccupés
- Une mobilisation sans précédent lors de la 24e Semaine de prévention du suicide
- Projet de règlement relatif aux aides à la mobilité motorisées
- Les organismes de DCD en campagne de rehaussement de leur financement !
- Inquiétudes et requêtes suite au Rapport Perreault
- L'indignation et la solidarité : des femmes en lutte
- La gouvernance en santé au Québec
- Outils de vulgarisation économique
- Jesuisindestructible.tumblr.com
- À qui profitent les préjugés ?
- Des statistiques frappantes !
- Alliance des patients pour la santé
- Des clés à la portée de toutes
- Semaine québécoise des popotes roulantes
- Les 1001 visages des cuisines collectives
- À l'agenda

BUDGET 2014-2015

Des inquiétudes pour les organismes communautaires, une vision marchande pour la santé

C'est avec grande déception que les organismes communautaires ont pris connaissance du budget 2014-2015. Le budget ne contient pas la confirmation tant attendue relativement au rehaussement de leur financement. Quant aux tarifs et mesures qu'il propose, cela constitue un pas de plus vers la privatisation des services publics. Il est clair que l'austérité a pris le pas sur la solidarité.

Dans son discours sur le budget, le ministre Marceau a tout juste cité le Plan de solidarité durable, celui-là même qui promettait 162 millions de dollars de plus pour les groupes communautaires d'ici 2017. Pendant ce temps, le secteur privé, lui, s'est vu confirmer un ensemble d'annonces ! Ça donne l'impression que nous sommes des partenaires de seconde zone !

Depuis de nombreuses années, le milieu communautaire crie famine. Pour cette raison, les 3000 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux sont en campagne ! Leur revendication a été partiellement entendue par le gouvernement; en effet, sur les 162 millions de dollars inscrits au Plan de solidarité durable d'octobre 2013, une augmentation financière de 120 millions de dollars est prévue pour ces groupes. Mais il n'y a pas de trace de cet engagement dans le budget présenté.

Plus globalement, les mesures présentées dans le budget sont grandement inquiétantes. Elles auront assurément un impact négatif sur la qualité de vie de la population. Citons à titre d'exemples l'augmentation des tarifs d'électricité et des garderies, le maintien de la taxe santé et l'instauration du financement par patient. Cette vision est d'autant plus inquiétante que le budget annonce que le gouvernement ira de l'avant avec l'assurance autonomie, alors que les consultations sur le projet de loi n'ont même pas encore débutées. C'est inacceptable ! Couper dans les services publics et les programmes sociaux, augmenter les tarifs, privatiser le bien commun auront pour conséquence d'appauvrir la population; la pression sur les groupes communautaires sera inévitable. ++

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédéz Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

AUSSI CONCERNANT LE BUDGET...

Déficit zéro : la facture refilee aux familles à faible revenu !



La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (deux regroupements membres de la Table) ainsi que la Fédération des femmes du Québec et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail déplorent que le budget déposé hier à l'Assemblée nationale appauvrisse encore davantage les familles à faible revenu.

La ministre de la Famille avait pourtant promis de ne pas hausser les tarifs de services de garde, ajoutant que si elle devait le faire, elle compenserait cette hausse par des mesures fiscales pour atténuer son impact sur les familles à faible revenu. On ne retrouve aucune mesure dans ce sens dans le budget. ++

Budget Marceau et la santé : compressions et désassurance



La Coalition solidarité santé dénonce la poursuite des compressions budgétaires en santé telle qu'annoncée dans le budget Marceau. L'augmentation budgétaire prévue à 3% est inférieure à celle de l'an dernier qui s'était pourtant traduite par des compressions difficiles à absorber par le réseau de la santé.

D'une moyenne annuelle de 5,6% de 2006 à 2010, l'augmentation de budget a été réduite l'an dernier à 4,8%. L'AQESSS a dénoncé cette semaine cette diminution parlant d'une compression de 627M\$ sur quatre ans. Elle réclamait pour cette année une augmentation de 834M\$, soit 4,4% pour le maintien des services actuels. Or, le ministre ne prévoit que 3% d'augmentation pour l'année qui vient. ++

En perdre le sens du mot solidarité !



En présentant son budget 2014-2015, le gouvernement du Québec se targue d'agir résolument en faveur de la solidarité pour toutes les Québécoises. Si telle est réellement sa volonté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté lui conseille définitivement de reprendre l'exercice budgétaire parce que les annonces d'aujourd'hui appauvriront plus qu'elles n'enrichiront les Québécoises au bas de l'échelle.

Depuis son élection, la solidarité est constamment mise de l'avant comme un pilier important de l'action de ce gouvernement. Or, la mise en perspective de certaines dépenses porte à réfléchir.

Les investissements associés à la lutte à la pauvreté, annoncés dans le budget 2014-2015, sont à ce point insuffisants qu'on peut à peine parler d'un pas dans la bonne direction. ++

Budget Marceau : où est la justice sociale et fiscale ?



Alors que le budget Marceau déposé hier ne dit mot à propos des engagements annoncés l'automne dernier sur le financement des organismes d'action communautaire autonome, le RQ-ACA est déçu de voir le gouvernement Marois poursuivre dans la voie de la tarification, de l'indexation et des compressions.

Le budget déposé par le ministre Marceau ne répond absolument pas aux propositions du mémoire déposé par le RQ-ACA dans le cadre des consultations prébudgétaires, lequel préconisait que le gouvernement soutienne la justice sociale et la justice fiscale. ++

Des nouvelles concernant le dossier «lobbyisme» !

Le 21 février dernier, la Table était présente au colloque « Le lobbyisme et la transparence à un moment décisif », organisé par le Commissaire au lobbyisme du Québec et par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (Université Laval).

Cet événement étant conçu pour les lobbyistes, la Table y a participé pour avoir l'opportunité de leur expliquer sa position. En plus de la Table, les organismes alliés présents au colloque étaient : la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, la Coalition québécoise sur la problématique du poids, le Conseil québécois du loisir (CQL), le regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse (ROCAJQ), le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et Polysesouvient.

Le mouvement communautaire autonome et le milieu des OSBL étaient donc bien représentés et leurs interventions ont été remarquées. Notre message commun était simple : les interventions d'influence visant à défendre des intérêts collectifs, sans visées lucratives, sont bien différentes de celles réalisées dans l'objectif d'obtenir un privilège ou un avantage financier pour une personne ou pour une entreprise.

Nous y avons appris que le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne est en train de préparer un projet de loi pour modifier la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et qu'il cherche toujours à considérer les OSBL comme des lobbyistes. Le gouvernement, et le Commissaire au lobbyisme, affirment avoir l'intention de suivre les recommandations de la Commission des institutions

(rapport déposé le 3 décembre 2013), mais nous avons l'impression qu'ils n'ont pas lu le même rapport que nous. En effet, suite à la consultation qui s'est déroulée à l'automne dernier, les membres de la Commission ont reconnu que nos craintes étaient fondées et ils estiment que la réflexion doit se poursuivre avant d'assujettir tous les OSBL.

Lors des audiences de l'automne 2013, la Table a rappelé qu'en 2008 la proposition du Commissaire d'assujettir les OSBL à la Loi n'avait pas obtenu une adhésion suffisante pour justifier le retour de cette idée. Comme il fallait s'y attendre, la proposition du Commissaire n'a pas reçu davantage d'appui cette fois-ci. Malgré qu'ils n'aient pas l'adhésion nécessaire pour aller de l'avant sur ce sujet, le gouvernement et le Commissaire au lobbyisme semblent très déterminés à ramener une 3e fois l'assujettissement des OSBL à une Loi qui n'a pas été conçue pour eux.

Pourquoi cet acharnement ?

Les lobbyistes actuellement inscrits ont une très grande écoute lorsqu'ils se plaignent d'iniquité : eux doivent s'inscrire et pas nous. Ils vont même jusqu'à prétendre que nous inclure est un signe d'ouverture de leur part, pour reconnaître la valeur de notre travail, et que nous ne devrions pas refuser d'agir en transparence. C'est bien mal nous connaître que d'avoir une telle vision.

Mais la véritable raison de l'acharnement du Commissaire et du gouvernement semble être que l'inclusion des OSBL et de leurs actions au Registre des lobbyistes améliorera l'image de leur profession! C'est bien mal nous connaître que d'imaginer que nous nous laisserons faire.

SANTÉ : QUELS ENJEUX POUR 2014 ?

Les partis politiques s'affrontent sur beaucoup de sujets et veulent nous vendre chacun leur vision de la société. Mais ce qui est vraiment en jeu pour nous est peut-être bien différent de ce qu'ils veulent laisser paraître. La Coalition Solidarité Santé nous invite à profiter de cette occasion de débats et de fébrilité électorale pour discuter. Pour alimenter les échanges, la Coalition solidarité santé nous présente les dossiers sur lesquels elle a travaillé dans les dernières années. Ces dossiers

sont importants de par le rôle qu'ils jouent chacun à leur façon dans le maintien de notre droit à la santé et à un système public de soins, services sociaux et de santé. Taxe santé, assurance médicaments, sous-traitance, privatisation, assurance autonomie, frais accessoires, optimisation des services, consultations prébudgétaires, budgets provinciaux ...voici les dossiers que la Coalition vous invite à fouiller en se rendant sur son site internet [++](#)



Politique nationale de lutte à l'itinérance

Les Auberges du cœur saluent l'écoute de la ministre Hivon et l'approche cohérente de la politique et rappellent qu'il ne faut pas oublier les jeunes

Les Auberges du cœur, dont le regroupement est membre de la Table, joignent leur voix à celles de leurs partenaires du milieu communautaire en itinérance pour saluer l'adoption de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. « Le document est cohérent et reflète les demandes qui visaient à faire reconnaître les causes structurelles et sociétales de l'itinérance et non seulement les parcours individuels. La ministre Hivon a su être à l'écoute et comprendre le phénomène. Sa politique présente les divers visages de l'itinérance, notamment celui des jeunes, et les axes d'intervention (logement, accès aux services de santé et services sociaux, revenu, éducation, insertion sociale et socioprofessionnelle, cohabitation sociale) couvrent bien les nombreux aspects de ce phénomène complexe », souligne Marc St-Louis, président du Regroupement.

Si la ministre Hivon et son gouvernement veulent « vaincre » l'itinérance comme elle l'a mentionné en conférence de presse, le plan d'action devra être ambitieux et accompagné d'investissements financiers significatifs. Une meilleure organisation des services ne suffira pas. Par ailleurs, les annonces pour la création de logements sociaux et le financement de services

de proximité sont des mesures qui vont dans le bon sens. De même, la Politique reconnaît « qu'une variété de type d'hébergement et de logement » est nécessaire pour arriver à une stabilité résidentielle.

Les Auberges du cœur apprécient particulièrement que la Politique s'appuie sur une reconnaissance des droits, saluent l'idée de rapprocher les services aux personnes tout en reconnaissant, ce que les groupes communautaires font depuis longtemps, l'importance de l'accompagnement dans le parcours de réinsertion. S'il fallait apporter un bémol, on constate que la réalité spécifique des jeunes n'est pas très présente dans le document, bien que la ministre ait souligné de vive voix lors de la conférence de presse, l'importance de mesures spécifiques qui aident les jeunes et qui préviendrait l'itinérance. De plus, le chapitre sur le revenu demeure un peu faible. À ce titre, les Auberges du cœur rappellent l'importance de développer des mesures plus efficaces d'accès à un revenu pour le retour aux études des jeunes décrocheurs qui souhaitent terminer leur secondaire 5 et l'importance qu'on respecte le choix de formation que font ces jeunes plutôt que de leur imposer des formations qui ne répondent qu'aux besoins du marché.

Une Politique nationale en itinérance qui va globalement dans le bon sens

Suite à la présentation faite par la Ministre Hivon de la Politique nationale en itinérance, le RSIQ s'estime globalement satisfait du contenu en y voyant un levier efficace pour prévenir et contrer l'itinérance au Québec. Après huit ans de représentation et de mobilisation pour faire émerger cette demande et obtenir son adoption, cette Politique représente un gain majeur car elle fait de l'itinérance une priorité nationale et oblige tout gouvernement à agir et à déployer des mesures. Cependant l'itinérance en région n'est pas assez nommée et devra être beaucoup plus prise en compte dans le premier plan d'action de la Politique.

Le RSIQ considère tout d'abord positif le fait que les causes structurelles et non seulement individuelles de l'itinérance soient identifiées car elles doivent être impérativement adressées

si l'on souhaite prévenir les situations d'itinérance et arrêter de grossir les rangs de la grande exclusion. Il est également important que la Politique identifie la diversité des profils et des parcours des personnes qui doivent être pris en compte dans la formulation des réponses à apporter.

Par ailleurs, le RSIQ salue la vision de la Politique qui s'appuie sur la reconnaissance des droits des personnes tout comme ses principes directeurs qui intègrent des notions-clés comme l'importance d'un leadership au sommet de l'Etat et d'une concertation interministérielle et intersectorielle pour ne plus agir en silo, l'affirmation d'une responsabilité collective face au phénomène et la mise en avant du pouvoir d'agir des personnes considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière. ++

L'appropriation du pouvoir et la force du respect des droits doivent être au coeur du Plan d'action en santé mentale 2014-2020

En janvier dernier, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table, était conviée par le ministère de la Santé et des Services sociaux à participer au Forum national sur le Plan d'action en santé mentale 2014-2020. Plusieurs autres membres de la Table étaient présents à cette rencontre.

Ce forum visait à recueillir les commentaires et les recommandations des partenaires concernant les principaux thèmes et enjeux pour lesquels des mesures étaient envisagées au Plan d'action en santé mentale (PASM) 2014-2020. Les travaux du forum se basaient sur un document de consultation qui avait été acheminé aux personnes participantes quelques semaines plus tôt. Suite à ce forum, l'AGIDD-SMQ a déposé un document recueillant ses réflexions et recommandations. ++

Plan d'action en santé mentale : Les membres de l'entourage demeurent préoccupés

La FFAPAMM (Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale), un regroupement membre de la Table, est sorti perplexe du Forum national sur le futur plan d'action en santé mentale 2014-2020. Au printemps prochain, après plusieurs années de tractations, le gouvernement doit déposer son « Plan d'action en santé mentale 2014-2020 », le plan de match en matière de santé mentale pour les six prochaines années au Québec. Dans les faits, ces orientations ministérielles ne sont-elles pas déjà écrites ? Une question que se pose la FFAPAMM. Ce plan majeur doit regrouper un ensemble de mesures afin que les personnes atteintes de

maladie mentale et les membres de leur entourage puissent bénéficier des services requis dans les plus courts délais. On parle ici notamment des services de crise de première ligne, des services résidentiels, du suivi dans la communauté et des mesures de soutien pour les membres de l'entourage d'une personne atteinte. Dans cette foulée, le Forum national s'est avéré questionnant pour la FFAPAMM. Y aura-t-il une réelle amélioration de l'accès aux services pour les familles et une considération tangible des groupes communautaires qui leur dispensent une gamme de services adaptés ? ++

Une mobilisation sans précédent lors de la 24e Semaine nationale de prévention du suicide



La 24e Semaine nationale de prévention du suicide qui s'est tenue du 2 au 8 février 2014 a été un franc succès ! L'événement, mis sur pied et coordonné chaque année par l'Association québécoise de prévention du suicide, avait pour thème « T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option ».

Les citoyens et les organisations ont été nombreux à prendre part aux activités organisées aux quatre coins du Québec, à diffuser du matériel de sensibilisation, à faire connaître les ressources d'aide et à distribuer l'épingle « T'es important pour moi » afin de renforcer le filet humain autour des personnes vulnérables et de refuser le suicide comme une option à la souffrance. Par leur participation active et mobilisatrice, ils ont sans contredit contribué au succès de la Semaine. De plus, la tribune offerte par les médias nationaux et régionaux a également permis de briser les tabous et de faire avancer la cause. ++

Projet de règlement relatif aux aides à la mobilité motorisées

Le 18 décembre dernier était prépublié le projet de règlement relatif aux aides à la mobilité motorisées. Dans le cadre de cette consultation, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), un regroupement membre de la Table, a déposé un mémoire visant à exposer entre autres choses certains aspects du projet qui, selon eux, contreviennent aux principes qu'ils défendent, et à émettre leurs recommandations en ce sens. La COPHAN vous invite à le consulter ainsi qu'à visiter le site du ministère des Transports à la section sur les AMM pour en apprendre plus sur le projet pilote et sur les équipements de sécurité et les règles de circulation visés. La COPHAN reconnaît la pertinence de certains éléments du projet. Toutefois, le résultat des travaux est questionnable en

plusieurs points. La COPHAN recommande que soit défini le statut de piéton dans le Code de la sécurité routière et que ce statut propose une classe particulière pour toute aide à la mobilité afin d'éviter de restreindre la participation sociale de certaines personnes. Cette catégorie permettrait l'accès aux trottoirs, chaussées et voies cyclables suivant les circonstances, et suivant des règles de circulation, en tout respect de leur mobilité et leur droit à l'égalité. En dernier lieu, les appareils de transport personnel motorisés, en tant que moyens de transport alternatifs, se verraient, quant à eux, attribuer un statut propre. ++

Les organismes de défense collective des droits sont en campagne de rehaussement de leur financement !

En octobre dernier, le gouvernement péquiste lancé son plan « La solidarité : une richesse pour le Québec » qui comprenait un rehaussement du financement de la mission des organismes communautaires de l'ordre de 54M\$ annuellement pendant 3 ans. De ce montant, 4.5M\$ était attribués aux groupes financés aux Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Le MESS a cependant annoncé le 25 février dernier qu'il utiliserait 3.8M\$ de l'argent promis pour son ministère pour financer les organismes en développement de l'employabilité. On parle principalement d'une centaine de CJE versus plus de 350 groupes en défense collective des droits (DCD).

Faites le calcul ! Cette dernière annonce démontre qu'il ne restera que des «PEANUTS» pour les groupes en DCD (aussi financé par ce ministère).

Ces organismes en défense collective des droits réclament leur juste part du GÂTEAU. ++



Recours à la force mortelle par les policiers et enquêtes de la police sur la police : inquiétudes et requêtes suite au Rapport Perreault

L'annonce d'une enquête publique du coroner à la suite du décès d'Alain Magloire soulève des inquiétudes auprès de plusieurs groupes dont la Ligue des droits et libertés (LDL) ainsi qu'auprès des intervenants ayant pris part à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva. Ces inquiétudes portent notamment sur les suites qui seront données aux recommandations du

rapport Perreault concernant l'emploi de la force par les policiers. Les organisations et intervenants réclament également la mise en place d'un mécanisme provisoire de surveillance des enquêtes de la police par la police dans l'attente de la mise en œuvre du Bureau des enquêtes indépendantes. ++

L'indignation et la solidarité : des femmes en lutte



Au lancement du livre *Les femmes changent la lutte* - L'R des centres - Au cœur du printemps québécois qui avait lieu à Québec le 18 février dernier, des travailleuses de L'R des centres de femmes du Québec, un

regroupement membre de la Table, ont lu le texte qu'elles y ont publié. Il s'agit d'une lettre qu'elles ont diffusée en avril 2012. Elles expliquent aussi pourquoi elles avaient décidé de publier ce texte en leur nom personnel et parlent de la réaction positive des membres de L'R. ++

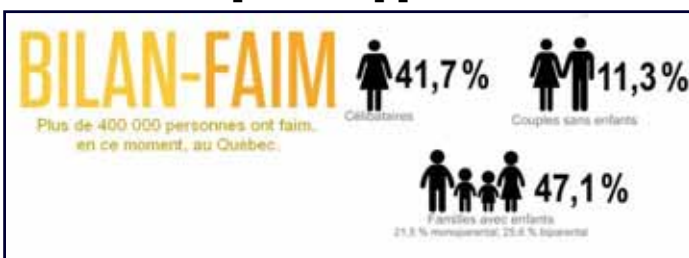
Outils de vulgarisation économique



L'IRIS a conçu des outils dans le cadre de ses cours à l'Upop. D'abord, [la magie de l'économie](#) est une bande dessinée qui raconte une histoire de vulgarisation économique : aujourd'hui, à SUPER CAPITAL, le merveilleux monde magique des intrigants mystères de l'économie produit de nouveaux miracles qui permettent à une entreprise cotée en bourse de décupler ses profits de mirobolante manière ! Aussi, [l'économie pour tout le monde](#) est une brève

introduction à une critique de l'économie à partir de l'angle de la production. L'investissement, la monnaie, le chômage sont quelques uns des thèmes qui y sont abordés.

Des statistiques frappantes !



Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire le [Bilan Faim](#).

La gouvernance en santé au Québec

Nouvelle note de l'iris ! Un système de santé est une organisation complexe, tant au niveau de sa structure que des théories et concepts sur lesquels elle repose. C'est d'autant plus vrai au Québec en raison du caractère particulier du réseau. La prépondérance du secteur public dans le domaine de la santé est une de ses valeurs structurantes, mais elle est de plus en plus mise à mal par diverses réformes visant à y imposer une gouvernance de type entrepreneurial. ++

Jesuisindestructible.tumblr.com



Vous connaissez [jesuisindestructible.tumblr.com](#) ? C'est un site qui propose aux victimes d'abus sexuels d'exprimer leurs émotions de façon créative. Nous vous invitons à

le diffuser ainsi qu'à écouter l'entrevue effectuée avec l'initiatrice du dit site Tanya St-Jean. ++

À qui profitent les préjugés ?



Le tout nouveau bulletin de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, un regroupement membre de la Table, est sorti ! Plusieurs articles sont à lire dont « La solidarité: un remède contre les préjugés! », « À qui profitent les préjugés? », « De la lutte contre les préjugés à la lutte

pour l'inclusion », « À l'aube d'une réforme du droit familial québécois » « La justice familiale au cœur des inégalités » et « Les incohérences de l'Agence du revenu du Canada ». ++

Alliance des patients pour la santé



Une tout nouvelle alliance a été créée. L'Alliance des patients pour la santé a pour objectif de donner une voix encore plus forte aux patients pour mieux faire valoir leurs points de vue tant dans l'opinion publique qu'auprès des décideurs

et des dirigeants du monde de la santé. Des membres de la Table sont aussi membres de cette Alliance. ++

8 mars : Des clés à la portée de toutes

Pour souligner la Journée internationale des femmes 2014, le thème retenu par le Collectif du 8 mars est « Des clés à la portée de toutes ». Ces clés expriment les nouveaux espaces conquis, au fil du temps, par les femmes dans notre société et présentent le féminisme comme une vision d'espoir pour un monde en recherche de liberté, d'égalité, de paix, de justice et de solidarité. Ces clés sont le symbole des outils que nous avons créés et qui sont toujours nécessaires aujourd'hui pour nous accompagner dans notre lutte pour prendre notre place dans la société. Ce thème exprime l'importance de les utiliser dans notre grande marche vers l'égalité pour toutes les femmes.



Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/Promotion inc. Illustration : Geneviève Guénette

16-22 mars : Semaine québécoise des popotes roulantes

Du 16 au 22 mars 2014, se tiendra la semaine québécoise des popotes roulantes. C'est la 9e année de cet événement auquel participe la grande majorité des popotes roulantes membres du Regroupement des popotes roulantes, regroupement membre

de la Table. Dans ce contexte, le Regroupement soutient cet événement afin de permettre à chaque popote roulante de promouvoir ses services alimentaires bénévoles et de favoriser le recrutement des ressources bénévoles locales. ++

26 mars : Les 1001 visages des cuisines collectives

C'est sous le thème « Les 1001 visages des cuisines collectives » que se tiendra la 17e Journée nationale des cuisines collectives, le 26 mars prochain. Les cuisines collectives, qui ont vu le jour en 1982 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, ont connu une expansion incomparable et comptent aujourd'hui plus de 1400 groupes à travers le Québec. Malgré cette ascension fulgurante, l'image des cuisines collectives reste encore parfois associée à certains préjugés, comme celui qu'elles ne s'adressent qu'aux personnes vivant la précarité économique. Or, plusieurs raisons amènent les personnes à joindre les cuisines collectives.

Le fait de se regrouper pour partager les coûts, les compétences et la confection de repas sains et économiques rejoint un grand nombre de personnes, peu importe leur situation financière, leur origine ou le contexte social dans lesquels elles vivent. L'action des cuisines collectives repose sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et de justice sociale, d'autonomie et de prise en charge, de respect de la personne et de la dignité.

Les cuisines collectives répondent à tous les goûts et besoins, chaque groupe choisi et cuisine ensemble des plats aussi diversifiés que ses participant.e.s. Dans le cadre de la Journée nationale des cuisines collectives, plusieurs activités seront organisées partout à travers la province. Consultez le [Calendrier des activités](#) pour connaître les événements qui auront lieu dans votre région.



À venir - Mars ++

Ma souffrance, ma différence et ma folie ne sont pas une maladie! Parlons-en!

Quoi ? Brunch ciné-débat pour rencontrer, partager des savoirs, se remettre en question et réfléchir aux manières «autres» d'accueillir la souffrance psychique, émotive et sociale. La projection de la vidéo « 30 ans de luttes, de pratiques et de créativité » ouvrira la porte au débat.

Organisé par : RRASMQ

Quand ? 11 mars 2014

Où : Centre Saint-Pierre, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Les 10 ans des CSSS

Quoi ? Assemblée publique sur Les dix ans des Centres de santé et de services sociaux (CSSS): quel bilan ? En première partie, il y aura un panel de personnalités invitées à brosser leur propre bilan des 10 ans de fusions forcées et de la création des CSSS.

Organisé par : Coalition Solidarité Santé

Quand ? 12 mars 2014 de 19h à 21h30

Où ? Centre St-Pierre, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)



Un pas vers la justice reproductive !

Quoi : Créer un espace convivial et dynamique afin de partager les réflexions, pratiques et stratégies mise en place dans nos groupes pour établir des relations égalitaires et respectueuses dans une perspective de justice sociale en lien avec la sexualité, la reproduction et la maternité.

Pour qui : Personnes travaillant dans le milieu communautaire OU étant usagères, participantes ou membres d'organismes communautaires de première ligne.

Où : CEDA, 2515 Delisle, Montréal

Quand : 13 mars, 18h00 à 21h00 et 14 mars, 9h30 à 16h00.

Pour plus d'information: 514-866-3721 #1801

Enfants exposés à la violence conjugale

Quoi ? Ce séminaire de 2 jours s'adresse particulièrement aux intervenants travaillant avec une clientèle jeunesse et s'intéressant aux répercussions de la violence conjugale chez les jeunes. À partir de travaux de chercheurs, un bilan des connaissances sur la situation de l'enfant exposé à la violence conjugale et leur incidence pour l'intervention sera présenté. Présentation de données, discussions en atelier et moments d'échanges...

Organisé par : CRI-VIFF et Relais-Femmes

Quand ? 27 et 28 mars 2014

Où ? Québec

Inscription avant le 28 février 2014.

[++ Pour en savoir plus...](#)

Les Rendez-vous annuels - Ce que je suis fait la différence !

Quoi ? Les personnes engagées auprès des aînés sont appelées à côtoyer des gens vivant avec des troubles cognitifs. Par des jeux de rôles et des mises en situation, Nicole Poirier mènera à porter un regard neuf sur ces troubles et à découvrir que la différence faite par les bénévoles dans la vie des gens.

Organisé par : Présages

Quand ? Avril et mai

Où ? Différentes régions du Québec

[++ Pour en savoir plus...](#)

Destinations pour tous : Se concerter à l'international, agir dans chacune de nos communautés

Quoi ? Un événement qui vise à mettre en commun l'expertise des partenaires dédiés au développement du tourisme inclusif et à concevoir une stratégie commune à l'international.

Organisé par : Kéroul (membre de la COPHAN)

Quand ? 19 au 22 octobre 2014

Où ? Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)